

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 260-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.323

Déposée le: 25.10.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Reinhard (Thun, PLR) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 28.11.2019

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Retards affectant le Campus Bienne

Le Grand Conseil a alloué environ 259 millions de francs au grand projet « Campus Bienne » en deux temps. En 2014, il a d'abord été question de 24,5 millions de francs de frais de projet et d'un peu plus de 4 millions de francs pour les fouilles archéologiques. Dans le crédit d'étude, il s'agissait de vérifier les besoins en locaux, l'aménagement et le coût total des travaux, honoraires compris. Sur cette base, en 2017, le Grand Conseil a autorisé la dépense unique d'environ 235 millions de francs correspondant au coût total des travaux (honoraires, frais accessoires et réserves compris). La rente annuelle du droit de superficie de plus de 630 000 francs a également été débloquée à la même date.

Le calendrier prévoyait la présentation d'un devis révisé en décembre 2017 et la réalisation des travaux d'excavation en vue des fouilles archéologiques en janvier 2018. L'appel d'offres aux entreprises totales devait être lancé en août 2018 et les travaux débiter dès mai 2019. Aujourd'hui, on peut lire sur le site internet du campus ou dans les communiqués de presse du canton que le projet a pris beaucoup de retard (interruption de l'appel d'offres aux entreprises totales et litige juridique avec le voisinage).

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi l'interruption de l'appel d'offres n'a-t-elle été communiquée qu'en automne 2019, et quelles sont les raisons exactes de cette interruption ? Les offres trop élevées sont-elles la seule raison ? A combien s'élevaient les offres des entreprises, environ ?
2. Faut-il s'attendre à des coûts supplémentaires ? Si oui, à combien s'élèvent-ils et pourquoi le problème n'a-t-il pas été identifié lors du travail de planification pourtant si conséquent ?
3. A quels autres problèmes juridiques le projet se heurte-t-il encore exactement ?
4. Quand le Conseil-exécutif a-t-il été informé de ce retard et de ses causes ?
5. Comment le nouveau calendrier se présente-t-il ? Et surtout, quand les cours pourront-ils démarrer ?
6. Ce retard nécessite-t-il la prise de mesures et des coûts supplémentaires (ex : location de locaux, prolongation de bail, etc.) ?
7. Quelle est la position du Conseil-exécutif vis-à-vis de la situation et a-t-on connaissance de nouveaux développements à ce jour ?

Motivation de l'urgence : Etant donné que les travaux auraient déjà dû avoir commencé et qu'il s'agit d'un projet très important et incontesté pour le canton de Berne, il serait très important et urgent d'informer la population en toute transparence.

Destinataire

- Grand Conseil